

soient mises à profit les possibilités d'apprentissage de la langue anglaise et de la langue française.

La Province de l'Ontario a indiqué qu'elle enverrait aux services allemands compétents des informations plus détaillées sur son programme destiné aux représentants des élèves de l'enseignement secondaire, dans la perspective d'une participation éventuelle d'élèves allemands de l'enseignement secondaire.

Les deux parties se sont félicitées du contact étroit qui existe entre les établissements scolaires des Forces canadiennes en République fédérale d'Allemagne et les établissements scolaires allemands.

3.2 Echanges dans le secteur de l'enseignement supérieur, bourses

Les deux parties se sont félicitées des échanges très vivants qui ont lieu dans le secteur de l'enseignement supérieur et qui se sont caractérisés notamment par une série de jumelages et autres types de coopération entre établissements d'enseignement supérieur allemands et canadiens.

Les deux parties ont exprimé la satisfaction que leur inspirent leurs programmes mutuels de bourses et la mise à profit intégrale de ces programmes. La partie allemande a été satisfaite de constater que le problème des frais de scolarité élevés acquittés par les étudiants allemands fréquentant les établissements d'enseignement supérieur de certaines Provinces canadiennes avait pu être résolu dans la mesure où il s'agissait de boursiers; elle a exprimé l'espoir que cet arrangement puisse être étendu aux étudiants participant à des programmes d'échanges directs entre universités allemandes et canadiennes. La partie canadienne a promis d'en référer de nouveau pour cette question aux services compétents.

La partie allemande a fait part de la préoccupation que lui inspire la réduction du nombre des bourses accordées par le gouvernement